

CERCLE ROYAL GAULOIS ARTISTIQUE ET LITTERAIRE – 5 rue de la Loi, 1000 Bruxelles

Déjeuner-débat mensuel « Aménagement urbain, ville et société » -

Mercredi 16 Janvier 2013

L'UNIVERSITE ET LA VILLE: QUELLES SYNERGIES ?

COMPTE RENDU.

Le débat a été introduit par:

Didier VIVIERS, Recteur de l'Université Libre de Bruxelles,

Jean-Paul LAMBERT, Recteur de l'Université Saint-Louis, avec la participation de

Anders BOEHLKE, Programme Manager de l'Executive Master Immobilier, Groupe Louvain School of Management.

INTRODUCTION.

La complémentarité de l'université avec son lieu d'accueil a une importance croissante dans le cadre de la concurrence internationale et européenne entre universités pour accueillir les meilleurs professeurs et étudiants, attirés autant par le milieu que par le niveau scientifique. Le recrutement universitaire est devenu plus indépendant de la référence philosophique, ce qui donne toute sa place aux critères liés au prestige scientifique et à la qualité de l'environnement urbain.

EXPOSES ET DEBAT.

Le Recteur Didier VIVIERS a présenté – chiffres à l'appui – l'importance de l'Université dans la Communauté française et à Bruxelles (dont elle est le premier employeur), et son caractère international, tout en constatant la faible sollicitude publique dont elle fait l'objet en matière d'investissements, ce qui se traduit par un important déficit de logements d'étudiants et l'intérêt d'un apport extérieur permettant l'augmentation du parc. Elle accueillerait notamment avec intérêt des aides européennes (dans le cadre du FEDER).

Son exposé sera joint dès réception.

Le Recteur Jean-Paul LAMBERT a mis l'accent sur les atouts de Bruxelles en tant que ville internationale et l'intérêt pour les universités de tirer parti du "retour à la ville".

Son exposé est joint en annexe.

M. Anders BOEHLKE a présenté en contrepoint l'approche allemande de la relation ville-université. L'essor des villes, notamment allemandes, en tant que lieu du savoir, jusqu'alors concentré dans les monastères, a entraîné une forte identité ville-université, et une autonomie considérable, compensée par une activité associative intense entre universités et entre villes universitaires.

Son exposé sera joint dès réception.

Plusieurs étudiants de l'Executive Master Immobilier, Groupe Louvain School of Management, avaient été invités à se joindre au débat. Le Président du Groupe Louvain school of Management, Didier de Callatay, a exposé les objectifs de l'Executive Master Immobilier et son apport à la synergie entre université et développement urbain.

Le DEBAT a porté notamment sur les points suivants:

- Effets de l'internationalisation de la demande et de l'offre de places dans l'enseignement universitaire. On a cité l'exemple de l'afflux des étudiants français (46% du total des étudiants étrangers à l'ULB) entraînant un coût annuel de quelque 20.000 euro par an et par étudiant, à charge des autorités. Par comparaison le système d'enseignement supérieur britannique met une part beaucoup plus importante du coût de l'enseignement à charge des bénéficiaires et privilégie le recours à des prêts remboursables plutôt qu'à des bourses.
- Moyens d'augmenter l'offre de logements pour étudiants. On a mentionné le laxisme de la Ville dans l'autorisation de transformer des immeubles de logements en bureaux, réduisant de ce fait les possibilités de logements d'étudiants chez l'habitant. Par ailleurs les organismes publics de logement pourraient donner une place plus grande aux étudiants dans l'attribution de leurs logements.
- Partenariats public-privé au bénéfice d'une offre accrue de logements étudiants. Le secteur privé est ouvert à une participation plus importante dans la gestion du parc de logements étudiants. Une cession partielle du parc de logements pour étudiants devrait être encadrée pour éviter une hausse incontrôlée des loyers.
- Transformation d'immeubles de bureaux en logements pour étudiants. On a rappelé l'occasion perdue de réutiliser une partie des bureaux de la Cité administrative - désertée par les ministères - en logements étudiants et l'utilisation notamment de la grande cantine centrale en restaurant étudiant. L'Etat a préféré leur liquidation, suivie éventuellement de prise en location à long terme par le vendeur.

Pierre Laconte, Fondation pour l'environnement urbain.

Les comptes rendus sont accessibles sur www.ffue.org – déjeuners-débats.